

**FORMULAIRE DE RÉSILIATION POUR CAUSE DE BLESSURE (SECTEUR RÉCRÉATIF)**  
CLUB DE GYMNASTIQUE L'ENVOL

- Si le parent résilie le contrat après que le Club de gymnastique l'Envol de Lévis ait commencé à exécuter son obligation principale, le parent doit payer l'équivalent des cours que son enfant a suivis avant la blessure.
- La demande de résiliation doit être faite par écrit, sous forme de lettre (courriel), et accompagnée d'un billet médical ainsi que du présent formulaire dûment rempli. Ces documents doivent être envoyés par courriel au [info@gymenvol.com](mailto:info@gymenvol.com)
- Le contrat sera alors résilié de plein droit à compter de LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS.
- Dans les 10 jours suivant la réception de la demande de résiliation, le Club remettra l'argent versé en trop (l'équivalent des cours non suivis) au demandeur.
- À noter que les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique du Québec ne peuvent pas être remboursés.

**SECTION À REMPLIR**

Suite à diverses raisons je, \_\_\_\_\_, résilie en date du \_\_\_\_\_ le contrat de cours de gymnastique suivis par mon enfant au Club de gymnastique l'Envol de Lévis.

**Nom de la gymnaste :** \_\_\_\_\_

**Date de l'arrêt :** \_\_\_\_\_

**Raison(s) de l'arrêt :** \_\_\_\_\_

**Signature du parent ou de l'athlète de 18 ans et plus :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_